



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent**

PC.DEC/754
23 novembre 2006

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

639^{ème} séance plénière

PC Journal No 639, point 9 de l'ordre du jour

**DECISION No 754
PROROGATION DU MANDAT
DU CENTRE DE L'OSCE A DOUCHANBE**

Le Conseil permanent,

Rappelant sa décision No 703 du 17 novembre 2005,

Décide de proroger le mandat du Centre de l'OSCE à Douchanbé jusqu'au
31 décembre 2007.